

CONCEPTS BIOLOGIQUES DÉPOURVUS DE DÉNOMINATION EN BAMANANKAN : QUELQUES TENTATIVES DE DÉNOMINATION EN FICHES TERMINOLOGIQUES

Issiaka BALLO

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako - Mali
issiakaballo79@gmail.com

Résumé : Les concepts (notions) découverts par les sciences tardent souvent à recevoir une dénomination dans des langues africaines telles le bamanankan (bambara). Vu l'universalité que prônent les concepts scientifiques, il paraît indispensable d'avoir une étiquette stable à chacun des concepts qui circulent dans les sciences. Un travail de thèse intitulé « Enrichissement lexical du bamanankan : la dénomination des concepts de la biologie humaine » (Ballo, 2019) a produit certaines données terminologiques au sujet de 2055 concepts de la biologie humaine. Parmi ces 2055 concepts, il s'est avéré que certains sont dépourvus de dénominations dans le stock lexical de ladite langue. Vu que le travail de recherche de thèse à forger des unités néonymiques à propos des concepts en manque, la présente contribution vise à partager quelques 'uns de ces concepts munis de leurs néonymes bamanankan. Elle relate le processus ayant abouti à l'attribution de la dénomination bamanankan au concept respectif. Le processus autour de chaque concept a respecté la rigueur de la fiche terminologique. Chaque désignation française du concept constitue alors la base d'une fiche. La limite a été faite à seulement 5 fiches pour la présente contribution.

Mot clés : bamanankan, enrichissement, néonyme, dénomination, terminologie

Abstract: The concepts (notions) discovered by the sciences often take time to receive names in African languages such as Bamanankan (Bambara). Given the universality advocated by scientific concepts, it seems essential to have a stable label for each of the concepts circulating in the sciences. A thesis work entitled "Lexical enrichment of bamanankan : the naming of concepts of human biology" (Ballo 2019) has produced some terminological data about 2055 concepts of human biology. Among those 2055 concepts, it turned out that there are concepts on the one hand which are provided with names in the lexical stock of bamanankan and on the other hand some which do not. As the thesis work forged neonymic units about the concepts in lack, the present contribution aims to share some of these concepts with their bamanankan neonym. In doing so, the contribution describes the whole process leading to the attribution of the bamanankan name to the respective concept. The process around each concept respected the precision of the terminology record. Each french designation of the concept then forms the basis of a record. The limit has been made to only 5 records for this contribution.

Introduction

Le bamanankan (bambara) est une langue parlée par plus de 14 000 000 de locuteurs natifs (Ethnologue 2018) en Afrique de l’Ouest. Elle reste cependant une des variantes du manding (mandenkan) dont l’épicentre est le Mali. Elle est de loin la plus parlée de ses consœurs (Jula, Maninkakan, kasonkakan) au Mali et demeure aussi la plus véhiculaire des 13 langues reconnues nationales par les textes du Mali. Elle possède une population locutrice autochtone de plus de 4 000 000. Le bamanankan fut doté d’un alphabet officiel depuis 1966, un alphabet dont les 27 lettres proviennent de l’alphabet latin. Il est également assez instrumenté en matière de livrets de grammaire (Dnafla 1997) et de lexique (Dnafla 1983). A cet égard, il dispose d’une métalangue assez stabilisée en grammaire et de quelques dictionnaires monolingues (Koné 1995, Dukure 2008) et bilingues (Vydrine 1999, Bailleul 2007, Dumestre 2011). Les productions sur la terminologie restent quand bien même en deçà des attentes, surtout dans la spécialité biologie.

Par conséquent, la présente contribution porte sur les fiches terminologiques d’une thèse soutenue sur la biologie en 2019 ; des fiches, dont les entrées, n’ont bénéficié d’aucun appariement bamanankan si ce n’est qu’à l’issue d’une création néonymique. Il s’agit d’une thèse ayant fait le dépouillement terminologique des entrées de sa nomenclature sur la base d’un corpus représentatif du point de vue nombre de documents y contenant (voir thèse, 1.6 méthodologie de la recherche). La biologie humaine y est traitée dans les limites de celle étudiée à l’école fondamentale¹. Le travail de recherche de la thèse a conduit à une exploration de 3 zones dialectales du bamanankan (Baninko, Segou, Bélé Dougou) à l’issue de laquelle les entrées pourvues de dénomination bamanankan (793, soit 38,59%) et celles dépourvues de dénomination bamanankan (1 262, soit 61,41%) ont été différenciées les unes des autres.

Vu le nombre très élevé d’entrées pouvant figurer dans la présente contribution, 1 262 entrées, il a été jugé nécessaire de fixer un nombre à présenter dans la contribution. Il est donc procédé de trier, sur le volet, cinq fiches parmi les 1 262. Le tri à viser principalement les notions clés des sous domaines de la biologie traitée ayant un néonyme comme appariement bamanankan. Les fiches sont consignées en ordre alphabétique dans la nomenclature d’expression française comme ce qui suit : anatomie, appareil, cellule, méninge, microbiologie, nerf.

¹ L’école fondamentale ou enseignement fondamental est le cycle unique de base de l’organisation du système éducatif au Mali qui fait 9 ans. Il est organisé en deux cycles qui sont le premier cycle (6 ans) et le second cycle (3 ans). L’âge de scolarisation correspondant au premier cycle commence à 7 et termine à 12 ans pendant qu’au second cycle il est de 13 à 15 ans. A titre comparatif, le premier cycle malien correspond à l’école primaire en RDC et au Québec, à l’école élémentaire en France tandis que le second cycle malien correspond à l’école secondaire en RDC et au Québec et au collège en France. Le nombre d’année peut être différent d’un pays à l’autre dans les cycles respectifs.

1. L'inventaire des fiches sur les concepts

Les fiches composant le fichier sont composées de huit champs. Nous avons entre autres : le numéro de la fiche, l'entrée (langue A), l'indicatif de grammaire (catégorie lexicale et genre), la source de l'entrée (références du document d'extraction de l'entrée et sa page), le relevé contextuel accompagné de sa source, les données recueillies, l'appariement (langue B), et enfin l'argumentation. Cependant, au premier champ de la fiche « fiche » correspond le numéro de fiche. Le champ « entrée » qui suit correspond au lemme² de la vedette française. La rubrique « indicatif de grammaire » est le lieu de la consignation de la nature et du genre respectif de l'entrée.

La rubrique « source » est renseignée avec le titre du document en siglaison suivi par le numéro de page s'il s'agit d'un document sur support papier. Vu que la page n'est pas une référence nécessaire dans un document sur support électronique, aucune mention de la page n'est faite lorsqu'il s'agit d'un document de ce type. A la rubrique « contexte » correspondent les informations du relevé contextuel sur l'entrée. Le découpage des contextes a été appliqué sur le même corpus que celui du dépouillement des termes. Aux quatre premiers documents du corpus de repérage des unités terminologiques, il a été ajouté d'autres documents pendant cette étape de relevé contextuel. La plupart de ces documents ajoutés sont des encyclopédies, des atlas, des précis et des dictionnaires spécialisés sur la biologie.

La rubrique « données recueillies » est l'ensemble des renseignements issus des acquis de dénomination et des propositions d'appariement retenues des investigations dans les zones dialectales. Les propositions de chaque document des acquis et celles de chaque personne enquêtée forment une microstructure propre à la rubrique. Ainsi, la source en code abrégé de chaque proposition se trouve consignée juste après chaque proposition avant d'arriver à la proposition suivante. Il manque à certaines fiches la rubrique « données recueillies » pour la simple raison qu'une proposition n'a été faite à son sujet lors de l'exploration dialectale ou encore provenant des documents des acquis de dénomination.

Le contenu de la rubrique « appariement bamanankan » est le relevé de la dénomination retenue et analysée dans les cases de la rubrique « argumentation ».

A la rubrique « argumentation » (Dubuc 2009 :137), correspond le dossier d'analyse de la dénomination forgée. La rubrique doit alors être assez bien renseignée pour qu'il comporte le maximum d'éléments garantissant le visa de la dénomination trouvée. Par conséquent, elle possède une microstructure unique et assez fournie qui comporte treize cases dont les étiquettes sont les suivantes : dénomination, procédé de formation, analyse des formants, traduction littérale, descripteur, attestation, sens attesté, marque d'usage, brièveté, typologie de formation, cadre normatif, productivité, commentaire.

² « *Forme graphique sélectionnée pour servir d'adresse, d'entrée dans une liste lexicale* » (Gr05)

Les libellés des cases portent sur les critères qui ont prévalu dans le choix et la réalisation de l'unité retenue.

Le maximum d'éléments pouvant faire toute la lumière sur les modes de formation, de relation, d'attestation, ou encore de proliféricité de la dénomination aux yeux du lecteur y a été intégré (Rondeau 1984 :134). Ce critères peuvent servir de grilles d'appréciation des organismes de normalisation et de validation en plus d'être des facteurs d'acceptabilité chez les usagers ordinaires des termes.

Les cases ne sont quand même pas toutes régulièrement renseignées d'une fiche à l'autre vu qu'il y a interdépendance entre certaines. Alors, selon que la dénomination en étude soit en faveur d'un remplissage ou non d'une case distincte, cela se répercute sur le remplissage de la case avec lequel il existe une corrélation. A titre d'exemple, si la case « procédé de formation » est renseignée avec la valeur « non construit », cela va forcément se répercuter sur le contenu de la case « analyse des formants » qui restera vide parce que le mot non construit ne possède de formants internes en dehors de lui-même. Par ailleurs, les cases sont traitées de la manière suivante : la case « dénomination » correspond à la dénomination bamanankan trouvée pour le concept véhiculé par l'entrée française.

La case « procédé de formation » ou mode de formation selon les auteurs a été ajoutée à cette microstructure dans le souci de s'apercevoir de la règle de formation morphologique qui sous-tend la mise au point du vocable. Son contenu est une variable à trois valeurs qui sont la composition, la dérivation et le mot non construit³. La troisième valeur, *non construit* ou mot monomorphématique chez certains auteurs, est à comprendre dans le sens de toute formation qui ne fait ni appel à la composition ni à la dérivation encore moins à la formation hybride. Il s'agit de la formation singulière du mot simple (Lehmann 2008 :163) opposé au mot construit (composé, dérivé, hybride).

Dans la case « analyse des formants », la dénomination est segmentée en ses plus petites unités constitutives porteuses de sens. Les mots non construits sont d'office écartés d'une telle analyse puisque ces derniers ont une morphologie insécable. Cet exercice sert à mieux appréhender les frontières morphologique et sémantique du lexème tout en fournissant la traduction de ses unités minimales en français. Il arrive de maintenir certaines parties en un seul bloc si ce bloc est une formation figée ou s'il est beaucoup plus porteur de sens en français étant en bloc qu'étant scindé. Même maintenus en bloc, les éléments internes d'un tel formant sont délimités à l'aide d'un point dans leur frontière. Comme son nom l'indique, la case « traduction littérale » est une section qui est

³ Aïno (Niklas-Salminen 1997) attribue la métalangue « mot monomorphématique » au mot non construit. Elle le décrit de la manière suivante: « quand le mot est formé d'un seul morphème (= monomorphématique), il s'agit, d'après une terminologie courante, d'un *mot simple*: fille, maison, ministre, moustique, timide, garçon, femme... » (p.17).

régulièrement renseignée au moyen de la traduction française de la dénomination aussi près que possible du mot à mot.

Le trait sémantique de la compréhension relaté dans l'expression de la dénomination est le contenu de la case « descripteur ». La case donne très souvent le descripteur tiré du contexte fourni et qui a fait l'objet de la formulation de la dénomination.

La case « attestation » fut ajoutée dans le souci de vérifier l'opérationnalité et la maniabilité de la dénomination (Dubuc 2009 :130). Elle est fournie de l'énoncé contenant la dénomination. L'énoncé fourni n'est pas forcément attesté dans une littérature quelconque. Il peut s'agir d'une construction du rédacteur relatant un contexte langagier (Rondeau 1984 :80-81) quelconque du terme même à l'oral. C'est une illustration de la dénomination qui fait ressortir ses collocations. Le champ est beaucoup plus constamment renseigné lorsqu'il s'agit des dénominations dont la typologie de formation est la néologie de sens.

La case « sens attesté » rend compte du sens dénotatif de la dénomination. Le contenu de cette case est en corrélation avec celui de la case « typologie de formation » en ce sens qu'il est question des dénominations issues de la néologie de sens. Le sens que la case relate n'est nullement celui pour lequel le mot a été retenu comme dénomination. C'est plutôt le sens de l'usage ordinaire du mot auquel ce travail de recherche veut ajouter la nouvelle acception de la spécialité biologie. Il permet alors de faire la lumière sur au moins deux des acceptions de l'unité, une première acception de la langue générale dont les locuteurs ont l'habitude et une seconde non encore explorée par les locuteurs parce que l'unité vient d'en être chargée.

A la case « marque d'usage » correspond l'énumération des « données qui précisent la valeur d'emploi du terme du point de vue géographique, social, de fréquence, chronologique, sémantique ou didactique » (Boutin-Quesnel 1978 :47). Ces données sont renseignées selon leur disponibilité au sujet du terme. Les marques fréquemment renseignées sont le régionalisme avec indexation de la région, le social (populaire, soutenu, familier), le temporel (archaïque, désuet, vieilli, courant, néologisme) et la fréquence (fréquent, usité, rare, inusité). A défaut d'une étude proprement dite sur les marques en bamanankan, ces renseignements sont à prendre avec modération.

Le souci était aussi incessant de dévoiler le mètre de la dénomination forgée. Pour cela, il a fallu ajouter une case appelée « brièveté » pour laisser voir combien vaut la longueur de la dénomination en faisant le décompte des syllabes et morphèmes constitutifs. Cette case est constamment renseignée d'une entrée à une autre à l'aide des contenus sur le nombre de syllabes, le nombre de morphèmes et la complexité de la composition (mot composé complexe). Le contenu de la case « typologie de formation » oscille entre deux valeurs : la néologie de forme et la néologie de sens. Les dénominations qui sont formées par suite d'une composition ou d'une dérivation provoquée sont dites néologie de formes. Par contre, celles qui utilisent un mot du stock lexical en

pratiquant l'extension de sens sont dites néologie de sens. Dans ce dernier cas, il peut s'agir d'un mot non construit, le plus fréquent, ou d'un mot construit se chargeant avec une nouvelle acception.

La case « cadre normatif » est renseignée avec des informations relatives à toute recommandation exigée par le processus normal du traitement. Puisque toute question de normalisation appartient à un organisme mis sur pied à ce titre, le rédacteur ne peut prétendre trancher aucune de ces questions à lui seul. Cependant, la plupart des données de la section est notre propre intervention pour trancher soit entre deux synonymes ou entre la dominante établie et une autre dénomination plus crédible.

La case « productivité » est incorporée dans le souci de vérifier la prolificité de la dénomination. Il s'agit des deux types de productivité (Lehmann 2008, p.163) : la productivité attestée et la productivité prédictible. Il montre jusqu'à quel degré, le vocable de la dénomination est capable de partir en composition ou en dérivation avec d'autres morphèmes pour satisfaire des besoins de dénomination pour d'autres concepts qui souffrent déjà ou qui souffriront du manque de dénomination (Dubuc 2009 :141). En un mot, la composabilité et la dérivabilité du néonyme y sont évaluées en provoquant quelques constructions de mots, peu importe qu'on désigne ou pas un concept que la construction servira à dénommer. Le champ est moins régulièrement renseigné vu que certaines dénominations sont du modèle improductif. La dernière case est celle du « commentaire ». Elle sert à contenir les réserves, les observations et même les amendements qui garantissent la cote de pondération de la dénomination. En cas de manque d'additifs, la case n'est pas renseignée. Voici donc les fiches qui se suivent les unes après les autres.

1.1 Fiche : n°1

Entrée : anatomie

Source : b9 p.8

Contexte : /[L'anatomie est la] branche des sciences naturelles étudiant l'organisation structurelle des êtres vivants (ME09)/.

Appariement : farisodɔn

Argumentation : **Dénomination** : farisodɔn • **Procédé de formation** : composition •

Analyse des formants : fari-so (structure interne du corps) + dɔn (connaissance) •

Traduction littérale : intérieur du corps connaissance • **Brièveté** : 4 syllabes, 3 morphèmes • **Typologie de formation** : néologie de forme.

1.2 Fiche : n°2

Entrée : appareil

Indicatif de grammaire : nom masculin

Source : b9 p.67

Contexte : /[L'appareil est le] terme utilise en anatomie et en physiologie pour désigner l'ensemble des tissus ou des organes qui concourent à l'accomplissement d'une même fonction (Gem)/

Appariement : minɛn

Argumentation : Dénomination : minen • **Procédé de formation :** non construit • **Analyse des formants :** minen (outil) • **Traduction littérale :** outil • **Descripteur :** fonction • **Attestation :** Bailleul 2007 • **Sens atteste :** outil • **Marque d'usage :** universel • **Brièveté :** 2 syllabes, 1 morphème • **Typologie de formation :** néologie de sens.

1.3 Fiche : n°3

Entrée : cellule

Indicatif de grammaire : nom féminin

Source : b9 p.68

Contexte : /[La cellule est la] plus petite unité fonctionnelle d'un être vivant (ME09)/

Données recueillies : nimafenkise **Alab**; si **Am3**; niso den **Db3**; niden, nikise **Db4**; unité de structure et de fonction d'un organisme = unité de vie **Kb3**; nimafen jujon **Kb4**; jenamaya jusigilan fɔlɔ **Kb5**; nimafen bæ damine **Sb1**; fɛnɛnama jujon **Sb2**; fɛnɛnama damine **Sb4**; jenamaya sun **Sb5**.

Appariement : tufa

Argumentation : Dénomination : tufa • **Procédé de formation :** non construit • **Traduction littérale :** brique • **Descripteur :** analogie de fonction • **Attestation :** ka tufa gosi (Bailleul 2007) • **Sens atteste :** brique • **Marque d'usage :** rare, vieilli • **Brièveté :** 2 syllabes, 1 morphème • **Typologie de formation :** néologie de sens • **Productivité :** tufama, tufaya, tufadɔn, tufaci, tufahɔrɔn, tufabagan • **Commentaire :** Nous faisons une analogie entre l'unité structurelle fonctionnelle d'un organisme "cellule" et l'unité structurelle fonctionnelle d'un édifice (maison) "brique". Le mot "brique : tufa en bamanankan" possède non seulement un atout analogique, mais il est porteur d'un atout en création terminologique. Cet atout n'est autre qu'en forgeant "tufa" comme dénomination du concept appelé "cellule" en français, nous suivons d'office le modèle de la néologie de sens. Et la néologie de sens, lorsqu'elle porte sur une unité lexicale non hyper polysémique, contribue à faciliter son implantation avec son nouveau sens en ce sens que son peu de sens précédent ne constitue plus de gêne pour la diffusion de son nouveau sens. Heureusement, le mot "tufa" n'est pas polysémique a en croire ses attestations dans certains répertoires lexicographiques du bamanankan (Koné 1995; Bailleul 2007; Dumestre 2011). Cela fait de lui un candidat potentiellement heureux mieux que tant d'autres. Sa nouvelle acception "unité du tissu organique : cellule" n'augmentera ses acceptions attestées qu'en seulement deux en plus de sa dénotation "unité de construction d'un édifice : brique". Un tel terme pourrait gagner facilement le visa des locuteurs parce qu'il est bref, pas plus que deux syllabes, économique, limpide, le cumul d'un tout garantissant son intelligibilité. Sa dérivabilité et sa composabilité s'avèrent aussi abondantes, car la potentialité d'avoir d'autres termes comme "tufadɔn (cytologie)", "tufahɔrɔn (cellule souche)", "tufaci (division cellulaire)", tufabagan (protozoaire) est très prometteuse.

1.4 Fiche : n°4

Entrée : méninge

Indicatif de grammaire : nom féminin

Source : b9 p.43

Contexte : / [La méninge est une] enveloppe concentrique qui, au nombre de trois, entoure complètement l'axe cérébro-spinal (Gem)/

Données recueillies : kunsemɛ wolofɛɛnɛ **Am3**; kunsemɛ fara **Db1**; baranin min be hakili latanga **Db2**; semɛforoko **Db3**; hakiliso jolisira **Db4**; dimisira datugusira **Dm5**; kunsemɛ foroko **Kb3**; kunsemɛ falaka **Kb4**; kunkolosemɛ fara **Kb5**; semɛ datugufalaka **Sb1**; semɛ falaka **Sb2**; tɔn ju **Sb3**; semɛ falaka **Sb4**; kunkolosemɛ koorilen be ni falaka min ye **Sb5**.

Appariement : semɛfara

Argumentation : **Dénomination** : semɛfara • **Procédé de formation** : composition • **Analyse des formants** : semɛ (moelle) + fara (enveloppe) • **Traduction littérale** : enveloppe de l'encéphale • **Brièveté** : 4 syllabes, 2 morphèmes • **Typologie de formation** : néologie de forme • **Productivité** : semɛfara labana • **Commentaire** : Même s'il est question d'enveloppe ici, la Dénomination que la dominante a délivrée "semɛ falaka" paraît trop banale. Le concept renvoie au modèle de la couche concentrique qui se traduit par "fara, firi ou golo" en bamanankan. Par conséquent, nous lui attribuons "semɛfara" en bamanankan en remplacement de la dominante "semɛ falaka" pour continuer avec le modèle de "fara" (couche, peau) tant usité dans la langue: sanfara. Puisque la compréhension du concept "méninge" ne se limite pas uniquement au seul méninge de l'encéphale "e.g: la moelle épinière, long cordon [...] enveloppe dans une gaine méningée et loge dans la colonne vertébrale (LEB: système nerveux)", la dénomination "semɛfara" concerne alors toutes les méninges recouvrant les substances neuronales dont la principale sous-entendue est celle de l'encéphale.

1.5 Fiche : n°5

Entrée : microbiologie

Indicatif de grammaire : nom féminin

Source : b9 p.125

Contexte : / [La microbiologie est la] branche de la biologie médicale [...] ayant trait à l'étude des microbes, ou germes [et qui] englobe la bactériologie et la virologie (Gem)/

Appariement : nimisendɔn

Argumentation : **Dénomination** : nimisendɔn • **Procédé de formation** : composition •

Analyse des formants : ni.misɛn

(microbe) + dɔn (connaissance) • **Traduction littérale** : microbe connaissance •

Brièveté : 4 syllabes, 3 morphèmes • **Typologie de formation** : néologie de forme •

Productivité : nimisendɔnna

Conclusion

La présente contribution met à la disposition des usagers de la biologie humaine, la dénomination bamanankan toute nouvelle à propos de cinq concepts. Certes, les dénominations sont des tentatives d'enrichissement de la langue, mais elles demeurent une avancée en ce sens qu'aucune possibilité d'utilisation de ces concepts dans l'acte de la parole en bamanankan n'est pas encore aisée, faute de l'absence de dénomination consacrée qui circule en leur nom. Ces propositions serviront de guide et peuvent à la longue être implantées comme on le voit très souvent dans les métalangues forgées en bamanankan dans les années 1970-1980 : maben (grammaire), dafalen (voyelle), dafata (consonne), wale (verbe). Tous ces néonymes suivent leur « petit bonhomme de chemin » dans les centres d'alphabétisation et dans les échanges entre locuteurs avertis du bamanankan.

Alors, tout porte à croire que les propositions faites dans cette contribution sont promues à un bel avenir. Il s'agit de : farisodɔn (anatomie), minen (appareil), tufa (cellule), sɛmɛfara (méninge), nimisɛndɔn (microbiologie), sɔmisira (nerf).

Références bibliographiques

- Bailleul C., 2007, *Dictionnaire bambara-français*, Bamako, Éditions donniya.
- Ballo I., 2019, *Enrichissement lexical du bamanankan : la dénomination des concepts de la biologie humaine*, Thèse de doctorat de l'Institut Pédagogique Universitaire (IPU), Bamako, IPU.
- Boutin-quesnel R. et al., 1978, *Vocabulaire systématique de la terminologie*, Montréal, OLF.
- DNAFLA, 1983, *Lexiques spécialisés Manding*, Paris, ACCT
- DNAFLA, 1997, *Bamanankan sariyasun*, Bamako, Dnafla.
- Dubuc R., 2009, *Manuel pratique de terminologie*, linguattech, Quebec,
- Dukure M. et Baalo I., 2008, *Dɔɔɔgafɛ Wagadu*, Bamako, Makdas sɛbenca.
- Dumestre G., 2011, *Dictionnaire bambara-français*, Paris, Karthala.
- Kone G., 1995. *Bamanankan dɔɔɔgafɛ*, Massachusetts, Mother Tongue Editions.
- Lehmann A., et MARTIN-BERTHET Françoise. 2008. *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, Paris, Armand Colin.
- Rondeau G., 1984, *Introduction à la terminologie*, Québec, Gaëtan Morin éditeur.
- Vydrine V., 1999, *Mandén-Ankile Dɔɔɔgafɛ*, St Petersburg, Dimitry Bulanin Publishing House.

Webographie

- Ethnologue, Bamanankan, <https://www.ethnologue.com/language/bam>, (consulté 14 10 2018)
- Simons, Gary F. and Charles D. Fennig (eds.), Ethnologue: Languages of the World, <https://www.ethnologue.com/language/bam>, (consulté 26 08 2018)

Cotes et abréviations

- Adk : Acquis de dénomination, livret *dōnniyakalan*, Mamadu Danbele 2004
- Alab : Acquis de dénomination issus du lexique spécialisé ILAB 2010
- Am1 : Acquis de dénomination, lexique spécialisé, DNAFLA 1983
- Am2 : Acquis de dénomination issus de la thèse de Macki Samaké 2004
- Am3 : Acquis de dénomination issus des travaux des groupes Benbakan
Dungew et MAKDAS 1975-2015
- b6: Sciences d'observation 5è et 6è
- b7: Biologie 7è
- b88: Boden J., Biologie : géologie
- b9: Sciences Naturelles 9è de Traoré Mamadou
- bf6: Escalier Jean, Biologie 6è
- Db1, 2, 3, 4 : Enseignant spécialiste de biologie 1, 2, 3, 4, zone de Dioïla
- DEF09 : Dictionnaire encarta 2009
- Dm1, 2, 3, 4, 5 : Médecin spécialiste 1, 2, 3, 4, 5, zone de Dioïla
- DNAFLA : Direction nationale de l'alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée.
- Gem : Bordes G., *Grande encyclopédie Atlas de la médecine*, Bruxelles, Atlas, 1980
- Gr05 : Grand Robert de la langue française, version électronique, 2005
- H04 : Welsch Ulrich, Dhem Antoine, *Précis d'histologie*, Lavoisier, 2004
- Jaab93 : Musa Jabi, lexique spécialisé, DNAFLA 1993
- Kb1, 2, 3, 4, 5 : Enseignant spécialiste de biologie 1, 2, 3, 4, 5, zone de Kolokani
- Km1, 2, 3, 4, 5 : Médecin spécialiste 1, 2, 3, 4, 5, zone de Kolokani
- LEB : Larousse, Encyclopédie,
<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/biologie/27091> (11 02 2018)
- MAKDAS (Mali Kanko ni Danbe Sebaaya): groupe de promotion de la culture et des langues nationales du Mali.
- ME09 : Microsoft Encarta 2009
- MEJ09 : Microsoft Encarta Junior 2009
- RDC : République Démocratique du Congo
- Sb1, 2, 3, 4, 5 : Enseignant spécialiste de biologie 1, 2, 3, 4, 5, zone de Ségou
- Sm1, 2, 3, 4 : Médecin spécialiste 1, 2, 3, 4, zone de Ségou